

DOLLAR
72,85 \$ US
+0,09OR
390,70 \$ US
inchangéARGENT
7,422 \$
-0,021QUESTIONS
D'ARGENTLoto-Québec gagne
le gros lotROBERT LAFLAMME
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Endettés et surtaxés, les Québécois n'en continuent pas moins d'acheter le rêve, comme l'indique encore cette année le rapport annuel de Loto-Québec.

Au cours de son dernier exercice financier qui s'est terminé le 31 mars, la société d'État a vu son chiffre d'affaires augmenter de 24 % pour dépasser 1,9 milliard \$.

Le succès des casinos de Montréal et Charlevoix et la mise en place du réseau d'appareils de loterie vidéo (6809 appareils dans 2663 établissements) ont largement contribué à l'augmentation des revenus de 375 millions \$.

« L'an dernier, le secteur des loteries représentait près de 90 % du bénéfice net. Pour la dernière année, la contribution des casinos et des loteries vidéo a atteint 30 % du bénéfice consolidé », souligne d'ailleurs le président Michel Crête dans le rapport annuel de l'organisme rendu public dernièrement.

En 1994-95, Loto-Québec a rapporté 688 millions \$ dans les coffres de l'État, soit plus de 151 millions \$ (28 %) sur l'exercice précédent. Près de 82 % de cette croissance provient des casinos.

Au total, la société d'État a retourné 735 millions \$ en gains de lo-

teries à sa clientèle en plus de verser 132 millions \$ en salaires et avantages sociaux à plus de 3100 personnes, d'acheter pour 170 millions \$ en biens et services et de consacrer 155 millions \$ à des dépenses d'immobilisations.

LES LOTERIES
PLUS POPULAIRES

Les spécialistes de Loto-Québec avaient prévu le plafonnement, voire un certain déclin, du chiffre d'affaires des loteries

en raison de la maturité du marché et de la conjoncture économique des dernières années. Ils n'ont pas tiré les bons numéros

parce que les ventes de loteries ont augmenté de 85 millions \$ pour frôler 1,5 milliard \$ grâce, surtout, à l'ajout de 1800 terminaux de vente.

Pour la première fois, les revenus de loteries semi-actives (Lotto 6/49, Super 7 et Banco) ont franchi le plateau du milliard de dollars, un bond de 12,4 % sur le dernier exercice financier.

Avec des ventes de 613 millions \$, le Lotto 6/49 a résisté admirablement à

l'arrivée du Super 7 qui a généré des ventes de 90 millions \$. D'autres loteries semi-actives, comme Banco et l'Extra, ont affiché une forte croissance tandis que le Sélect 42 a battu de l'aile pour la cinquième année d'affilée.

Après avoir chuté au cours des deux années précédentes, les ventes de loteries passives se sont stabilisées. On remarque toutefois que deux jeux

Les loteries
instantanées
sont en
déclin
de 6 %

traditionnels, la Mini et l'Inter, décroissent sans espoir de redressement. L'avenir des loteries dites passives repose donc sur des produits comme La poule aux oeufs d'or, une loterie téléactive, et sur les loteries haut de gamme.

Quant aux loteries instantanées, elles ont connu une décroissance de 6 %. Ce recul avait été planifié de sorte que les ventes ont atteint l'objectif fixé. Parce que les consommateurs ont le sentiment d'en avoir pour leur argent, le grand champion des gratteux est le Loto-Bingo, avec des ventes de 116 millions \$.

Enfin, les jeux de paris sur événements sportifs ont subi les contre-coups des conflits au baseball et au hockey. La diminution de 8 % est quand même considérée comme une performance satisfaisante. Le tout nouveau pari sportif, Total, qui permet de miser sur le total des points d'un match, est fort apprécié du public.

L'IMAGINATION
AU TRAVAIL

Claude Vignola et Yves Gagnon ont décidé d'utiliser l'endos des coupons de caisse enregistreuse pour y imprimer des coupons-rabais.

« Rendre le sans
intérêt intéressant »
Des coupons-rabais originauxYVES THERRIEN
Le Soleil

QUÉBEC — En passant à la caisse enregistreuse de certains magasins d'alimentation de la région, plusieurs consommateurs ont eu la surprise de voir des coupons-rabais imprimés sur leurs coupons de caisse. Cette nouveauté dans la région de Québec a été mise au point par MM. Yves Gagnon et Claude Vignola, de la compagnie SEPRO, de Sainte-Foy.

« Nous avons voulu rendre le sans intérêt intéressant, racontent-ils en entrevue au SOLEIL. Cette forme de promotion permet de fidéliser la clientèle sur une portion donnée de territoire. Ainsi, les clients de l'épicerie Métro de Charlesbourg n'auront pas les mêmes coupons que les clients de l'épicerie de Saint-Augustin. »

Ouvrant dans la promotion depuis un certain temps, MM. Gagnon et Vignola cherchaient un moyen de créer un mouvement plus permanent que l'organisation ponctuelle de promotion « d'achat chez nous » pour des municipalités ou des chambres de commerce. C'est lors d'un séjour au Saguenay que les deux hommes ont pris connaissance de cette technique qu'ils ont ensuite modifiée et adaptée à un nouveau marché.

Pour eux, les coupons-rabais envoyés par la poste sont moins visibles et moins collés à la réalité d'un marché local. L'impression à l'endos d'un coupon de caisse apparaissait une bonne façon de sensibiliser les gens en utilisant un espace autrement perdu.

Parlons fric au
téléphone aujourd'hui

Depuis le lancement de la chronique *Parlons fric*, en mars, LE SOLEIL reçoit beaucoup de demandes d'information sur la gestion des Régimes d'épargne retraite, sur les différents régimes de rentes, les placements et obligations, et sur la planification financière des portefeuilles privés. Aujourd'hui, entre 9 h et 17 h, les deux spécialistes qui signent la chronique *Parlons fric* dans le cahier Questions d'argent, le lundi, répondront à vos questions par téléphone. MM. Jean Courchesne, c.g.a., conseiller à la Caisse populaire Saint-Yves, à Sillery, et Pierre Juneau, c.a., représentant au Groupe financier Concorde, passeront la journée au SOLEIL pour répondre à vos questions. Un seul numéro à composer : 686-3394. Un peu de patience pourra être nécessaire.

INSTALLATION DE THERMOSTATS

Hydro s'arrête pour
mieux rebondir...

Le programme reprendra

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Hydro-Québec confirme qu'elle interrompt son programme d'installation gratuite de thermostats, Écono-Confort, mais il ne s'agit que d'un temps d'arrêt avant de repartir sur de nouvelles bases, soutient la société.

Dans un communiqué, Hydro-Québec affirme qu'elle « réexamine les modalités du programme ». La société ne fait toutefois pas allusion au fait qu'elle est aux prises avec des surplus de capacité qui la dissuadent d'investir 370 millions \$ en économie d'énergie.

En clair, le « réexamen » signifie que la mise en place de franchises dans deux des 24 secteurs de la province est annulée, qu'il faudra négocier le retrait d'un de ces franchisés et qu'il faudra renégocier le contrat avec la société Conserv-Action, maître d'oeuvre du projet pour toute la province.

Hydro a investi quelque 29 millions \$ dans la première phase du programme, indiquait hier Marie Archambault, porte-parole de la société d'État. Elle a confirmé que les économies engendrées par le programme étaient inférieures aux prévisions, mais pas au point de remettre en question l'intérêt de cette mesure.

« Ça demeure rentable pour la société en général, mais pas pour une entreprise comme Hydro-Québec dans un contexte d'affaires. »

C'est la question du financement qui se trouve au cœur du problème. Plus tôt cette année, les dirigeants d'Hydro

avaient soulevé la question en commission parlementaire, évoquant la possibilité que ces programmes soient financés ou bien par une hausse des tarifs, par une redevance verte, ou encore que l'effort soit assumé par tous les fournisseurs d'énergie.

Dans son communiqué, Hydro lance une pointe à l'égard des autres fournisseurs d'énergie. Ceux-ci « devraient participer à l'effort d'efficacité énergétique, mais Hydro-Québec constate qu'elle est la seule à le faire. » Mme Archambault explique enfin qu'il a fallu freiner le déploiement du programme lorsqu'il est devenu évident que ses modalités devaient être revues. En effet, Hydro ne pourrait se permettre de distribuer gratuitement des thermostats dans trois régions du Québec pour ensuite changer les règles du jeu et, qui sait, exiger des frais dans le reste de la province.

VICTIME DE SON SUCCÈS

Le thermostat retenu par Hydro-Québec, et dont quelque 125 000 exemplaires ont été fabriqués jusqu'ici, a été conçu par une petite compagnie de Beauport, Métricom. Ils sont fabriqués à Sherbrooke par la compagnie C-M.

Le président de Métricom, Serge Mathieu, craint que cette interruption nuise à l'image d'une mesure qui, selon lui, est très efficace.

« Le programme est victime de son succès », observe-t-il. En effet, le taux de satisfaction de la clientèle atteint 95 %, mais surtout, le taux de participation (73 %) a été deux fois plus fort que prévu.

Et même si les économies d'énergie sont moins élevées que les prévisions d'Hydro-Québec, elles représentent tout de même une diminution respectable de 8 % de la facture de chauffage.

Un système qui utiliserait des thermostats programmables pourrait presque doubler ces résultats, croit d'ailleurs M. Mathieu, qui travaille justement à la conception d'un tel système.

L'annonce du report d'Écono-Confort a aussi provoqué des réactions chez les groupes écologistes. Le porte-parole de Greenpeace, François Tanguay, soutient qu'Hydro ne peut plus continuer à assumer seule un double mandat où on lui demande de vendre de l'électricité et de payer ses clients pour ne pas en acheter. Il faut revoir la stratégie d'efficacité énergétique, dit-il.

Le Mouvement au Courant demande pour sa part à Hydro de ne pas abandonner son effort en efficacité énergétique. La porte-parole, Daphna Castel, soutient qu'Hydro nage en pleine contradiction quand elle interromp un programme à cause de surplus, alors qu'elle va de l'avant avec la construction de la centrale SM-3, qui ne peut qu'empirer ce même problème des surplus d'énergie.

Le Groupe AML s'apprête à mettre la main sur Croisières Navimex

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ **BAIE-SAINTE-CATHERINE**—Le Groupe AML pourrait bien se porter acquéreur de Croisières Navimex au cours des prochains jours. Les dirigeants des deux entreprises discutent depuis quelques semaines et ils seraient sur le point de conclure la transaction qui se situe entre 2 et 3 millions \$.

C'est ce que LE SOLEIL a appris de sources sûres, quoique ni l'un ni l'autre des groupes concernés n'ait voulu élaborer sur le sujet. Des offres fermes auraient été déposées et seraient rendues à l'étape des acceptations.

Une percée sur le marché des croisières aux baleines

En prenant le contrôle de Navimex, AML mettrait la main sur quatre bateaux supplémentaires, elle qui en possède déjà une

dizaine. La transaction lui permettrait de faire une percée significative dans le marché des croisières aux baleines, un secteur dont elle est pratiquement absente.

L'entreprise, qui a son siège social à Québec, est déjà le principal transporteur petites croisières sur le Saint-Laurent, ses activités étant regroupées à Québec et Montréal. Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine représentent pour les croisiéristes le troisième secteur en croissance sur le fleuve.

Au début de la saison, AML s'était porté acquéreur de 50 % des Sen-

tinelles du Saint-Laurent, une petite entreprise qui exploite des croisières sur des phares de la rive nord, dans Charlevoix, avec des bateaux de type Zodiac.

L'entreprise a de l'argent frais à investir puisqu'elle a vendu dernièrement 50 % des actions du chantier maritime qu'elle administre à l'Île-aux-Coudres au Groupe Océan, une entreprise qui exploite des remorqueurs.

Le Groupe AML est la propriété des frères Édouard et Yves Hamel. Il est né en 1972 avec la location du Duc d'Orléans pour des croisières devant Québec. L'entreprise a mis la main sur le Louis-Joliet qu'elle a transformé pour des croisières de courte durée.

AML a également étendu ses activités à Montréal avec les Croisières du port qui exploite trois navires pour

des croisières de jour et des soupers en soirée. Elle est également propriétaire de Croisières Nouvelle Orléans qui fait aussi affaire dans la région de Montréal. Finalement, c'est AML qui est propriétaire des navettes maritimes qui relient les pistes cyclables de Montréal avec Longueuil, l'Île-Sainte-Hélène ou l'Île Charron.

L'entreprise compte 200 employés en période estivale et son chiffre d'affaires est de plus de 5 millions \$. AML, avec ses divers services, transporte 450 000 personnes annuellement.

Navimex est le principal transporteur pour les excursions aux baleines et dans le Fjord du Saguenay. L'entreprise a vu le jour en 1983. Elle emploie 100 personnes et son chiffre d'affaires est de 2 millions \$. L'entreprise accueille 100 000 touristes par été.

Un chiffre d'affaires de plus de 5 millions \$ et 200 employés en période estivale

American Airlines vous offre un service sans escale de Québec à New York - JFK à compter du 1^{er} juillet.

Lorsque vous devez voyager pour affaires aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, American Airlines est là pour vous. Nous sommes fiers de vous présenter les premiers vols quotidiens American Eagle sans escale de la vieille capitale à l'aéroport JFK de New York. Grâce à ces trois nouveaux vols, vous n'aurez plus à vous déplacer d'un aéroport à un autre pour vous rendre aux destinations européennes d'American Airlines comme Londres (Heathrow), Manchester, Paris, Bruxelles et

SPÉCIAL
Un billet aller-retour à un prix exceptionnel
182\$
NEW YORK/JFK
Billet aller-retour de Québec à New York (JFK)

Zurich. Vous aurez aussi plus facilement accès aux nombreuses destinations d'American Airlines et d'American Eagle aux États-Unis comme Philadelphia, Washington (D.C.), Los Angeles et San Francisco. Et pourquoi pas l'Amérique latine ou les Antilles? Bref si vous devez vous rendre aux États-Unis ou en Europe pour affaires, laissez American Airlines vous y transporter!

Acchiez un billet aller-retour et obtenez 1000 milles AAdvantage® en prime.

Si vous êtes inscrit au programme AAdvantage d'American Airlines, vous pouvez recevoir 1000 milles AAdvantage en prime en effectuant un aller-retour entre le Canada et les États-Unis durant le mois de juillet sur n'importe quel vol American Airlines ou American Eagle. Vous pouvez échanger vos milles AAdvantage contre des voyages vers l'une des 400 destinations d'American Airlines, d'American Eagle, de Canadair International® et des lignes régionales affiliées, et ce, partout dans le monde. Si vous

n'êtes pas encore membre du programme AAdvantage, vous pouvez y adhérer tout simplement en composant le 1-800-624-6262.

Si vous achetez vos billets à l'avance (au plus tard le 30 juin), vous profiterez d'un tarif spécial. Votre voyage ne peut débuter avant le 1^{er} juillet, et vous devez revenir avant la fin de ce mois. Les correspondances vers d'autres destinations à partir de JFK sont aussi offertes à des prix compétitifs.

Pour de plus amples renseignements ou pour voyager avec le transporteur préféré des gens d'affaires du Canada, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou American Airlines au 1-800-624-6262.

American Airlines
American Eagle

Votre laissez-passer pour les États-Unis et pour le monde.



RESTRICTIONS. Les tarifs (exprimés en dollars canadiens) s'appliquent aux billets aller-retour en classe économique et ils ne sont pas remboursables. Les billets doivent être réservés au moins 14 jours avant le départ. Ils doivent être payés à cette même date ou la journée suivant la réservation, le tout avant minuit, le 30 juin 1995. Le voyage ne peut débuter avant le 1^{er} juillet 1995; il doit prendre fin avant minuit, le 31 du même mois. L'itinéraire doit inclure au moins un samedi soir. Le nombre de sièges est limité. Ce tarif peut changer sans préavis, et il se peut qu'il ne soit pas disponible pour tous les vols. Il est possible d'apporter des modifications à un billet avant le départ, sous réserve de frais de 66\$, tant et aussi longtemps que les restrictions applicables au nouveau tarif sont respectées. Des frais d'annulation et de modification s'appliquent. Il se peut aussi que des redevances locales d'aéroport (de 3 à 12 \$US) s'ajoutent au prix indiqué. Les taxes, les frais de service et les droits d'immigration sont en sus. Le tarif des vols internationaux doit d'abord être approuvé par le gouvernement. D'autres restrictions pourraient s'appliquer. American Eagle et AAdvantage sont des marques de commerce enregistrées d'American Airlines Inc. American Eagle est une ligne aérienne régionale affiliée à American Airlines. *Pour obtenir la prime de 1000 milles AAdvantage, la personne achetant le billet doit demeurer au Canada ou aux États-Unis. Le vol aller-retour sur American Airlines ou American Eagle entre le Canada et les États-Unis doit s'effectuer entièrement durant le mois de juillet 1995. Cette offre ne peut être jumelée à un autre rabais, coupon ou offre promotionnelle (y compris les primes AAdvantage) d'American Airlines ou de toute autre ligne aérienne. American Airlines se réserve le droit de modifier les règlements les primes de voyage ainsi que les offres spéciales du programme AAdvantage sans préavis et d'y mettre fin avec un préavis de six mois.

EN BREF

Nouvelles liaisons aériennes

Le transporteur aérien Air Alliance a annoncé hier qu'il offrira deux nouvelles liaisons vers les États-Unis à des tarifs très spéciaux au cours des prochains mois. Entre le 1^{er} juillet et le 11 septembre, Air Alliance offrira les lignes Montréal-Philadelphie et Montréal-Hartford aller-retour pour 91 \$ canadiens. Normalement, ces liaisons coûtent entre 240 \$ et 540 \$ aux consommateurs. Les réservations devront cependant être faites d'ici le 30 juin. Deux vols seront offerts à chaque jour à partir de Dorval sur des appareils de type Dash 8 série 100 comptant 37 sièges. Transporteur régional d'Air Canada, Air Alliance veut à long terme attirer une clientèle d'affaires. La promotion estivale vise cependant les touristes canadiens et américains.

APPEL D'OFFRES

Propriétaire: MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-AUX-COUDRES
Projet: RÉAMÉNAGEMENT ET RENOVATION EDIFICE CIMON
Architecte: NORMAND DESGAGNÉS & ASSOCIÉS ARCHITECTES
505-110, rue St-Etienne
La Malbaie (Québec)
G5A 1H5
Téléphone: (418) 665-6337
Télécopieur: (418) 665-4662

Le Propriétaire demande des soumissions pour des travaux de réaménagement et de rénovation de l'édifice municipal, 23, Royale Ouest, L'Île-aux-Coudres.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements, pourront être obtenus, au bureau de la municipalité de L'Île-aux-Coudres, 23, Royale Ouest, L'Île-aux-Coudres à partir du 3 juillet 1995 à 15 heures contre un dépôt de cinquante (50 \$) en argent ou par chèque visé au nom de la municipalité de L'Île-aux-Coudres. Le dépôt est remboursable à ceux qui retournent les documents dans les 15 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à dix (10) pour cent du montant de la soumission, à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante (50) pour cent du prix du contrat.

Le cautionnement de soumission pourra remplacer le cautionnement d'exécution et le cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services. Il sera conservé par le propriétaire pendant toute la durée des travaux, et sera remis à l'entrepreneur lors de l'émission du certificat de fin de travaux par l'architecte.

Les soumissions, en trois (3) exemplaires dont un original et 2 copies, dans une enveloppe cachetée et clairement identifiée comme soumission pour Réaménagement et rénovation de l'édifice municipal adressées, à la municipalité de L'Île-aux-Coudres, 23, Royale Ouest, L'Île-aux-Coudres, au plus tard le 14 juillet 1995 à 15 heures.

L'ouverture des soumissions sera publique. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Marcelle Pedneault, sec.-trés.
Municipalité de l'Île-aux-Coudres

APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉFECTION DE LA TOITURE ET DES MURS EXTÉRIEURS À LA POLYVALENTE DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY.

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE DU SUD
157, rue St-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 4N3
Tel.: (418) 248-2016

ARCHITECTE: PIERRE BERNIER, ARCHITECTE
194, chemin des Porier
Montmagny (Québec)
G5V 4J9
Tel.: (418) 248-4942

La Commission scolaire Côte du Sud, Propriétaire, demande des soumissions pour réfection de la toiture et des murs extérieurs à la Polyvalente de Saint-Paul-de-Montminy, 420, rue 283, St-Paul-de-Montminy.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du Propriétaire ou obtenus contre un dépôt de cinquante dollars (50\$) non remboursable, au bureau de l'architecte.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à Montmagny jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le quatorzième (14^e) jour du mois de juillet 1995 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du Propriétaire, Commission scolaire Côte du Sud, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

MONSIEUR JEAN-PIERRE DESPRÉS
Directeur général

JOUONS À LA BOURSE

MSV: les actions sous-évaluées?

Pourquoi MSV ne décolle-t-il pas? Il semble pourtant avoir un bon potentiel. La question est venue d'un lecteur il y a quelques semaines. Nous nous sommes mis à l'oeuvre et en arrivons nous aussi à la conclusion qu'à 2,33\$ (il était à 2,16 au début de l'analyse), le titre est probablement encore sous-évalué par le marché.

Ressources MSV inc. est une société minière productrice d'or et de cuivre dont l'ensemble des activités se situent dans la région de Chibougamau.

Elle y détient les mines Copper Rand et Portage (cuivre et or) distantes d'environ huit kilomètres, de même que la mine aurifère Eastmain. Déjà en production, Copper Rand et Portage ont aussi fait l'objet de travaux de prospection dans différents secteurs au cours de 1994, particulièrement en direction de Cedar Bay, une autre propriété appartenant à MSV. Le programme d'exploration a permis d'augmenter considérablement les réserves exploitables des deux sites et a porté leur espérance de vie de quatre à huit ans.

La mine Eastmain est quant à elle passée du statut de projet à celui de producteur aurifère. En cours d'année, MSV a investi environ 10 millions\$ dans différents travaux de développement. On a notamment construit une route d'hiver longue de 180 kilomètres pour relier le camp minier à la route nationale 167 (Albanel). La compagnie a bénéficié d'un coup de pouce des gouvernements qui lui ont octroyé 3,4 millions\$ via l'Entente auxiliaire Canada-Québec. Gisement de surface, Eastmain doit voir pousser 11 nouveaux chantiers en 1995 ce qui, selon la direction, lui permettra d'atteindre son rythme de croisière et de se hisser parmi les plus riches actuellement en production au Québec.

L'INTÉRÊT DU TITRE

Propulsée par l'explosion du prix du cuivre qui est passé d'environ 0,93\$ à 1,43\$ (US) la livre en un an, la compagnie a enregistré toute une performance en 1994. Son bénéfice net est passé de 533 144\$ (0,03\$ par action) à 3 916 482\$ (0,15\$ par action). Ce qui nous fait dire que le titre est probablement sous-évalué par le marché, ce sont les résultats publiés au premier trimestre.

Le 8 mai, MSV a annoncé un bénéfice net de 0,03\$ par action comparativement à un gain de 0,01\$ par action un an auparavant. Avec ce bénéfice de 0,03\$ par action, le cours de MSV était au mois de mai à 2\$. Or, à pareille date un an plus tôt (1994), avec des bénéfices trois fois moindres, le titre de MSV se négociait autour de 2,65\$. Il est même grimpé à 2,90\$ au mois de juin.

COMMENT EXPLIQUER LA DIFFÉRENCE?

C'est justement parce que la différence est difficilement explicable que nous estimons que le titre est encore une bonne occasion d'achat, quoique moins formidable que la semaine dernière (2,16\$).

Comparons attentivement les résultats du premier trimestre 1994 et ceux du premier trimestre 1995. En 1994, MSV a produit 12 970 onces d'or à un prix moyen de 37 764\$ (US) et 2 967 029 livres de cuivre à un prix moyen de 0,93\$ (US). En 1995, pour la même période, il s'est produit 17 515 onces d'or à 380\$ (US) et 4 232 541 livres de cuivre à 1,33\$ (US).

En l'absence d'une forte dilution du capital-actions, quatre hypothèses pourraient peut-être expliquer la valeur plus élevée du titre en 1994 malgré une performance inférieure. Trois d'entre elles ne nous apparaissent pas fondées et la quatrième est discutable.

La première veut qu'à 2,65\$ au terme du premier trimestre, le prix de l'action était surévalué au départ et, cela étant, ne devrait pas servir de comparable. L'hypothèse nous apparaît peu probable, la compagnie ayant peu de temps après procédé à une émission supplémentaire d'actions à 2,75\$ qui ont trouvé preneur. Le cours est même monté à 2,90\$.

La seconde hypothèse voudrait qu'au 8 mai 1994, le marché ait déjà anticipé que la production allait s'améliorer et que le prix du cuivre allait s'envoler. Si l'augmentation de production pouvait certes être appréhendée, les compagnies livrant toujours leurs objectifs aux actionnaires, l'ampleur de la flambée du prix du cuivre ne pouvait pas l'être. Parti de 0,93\$ en mai 1994, il atteignait 1,08\$ en juillet. Or, dans les journaux de l'époque, on discutait de la hausse comme d'un phénomène et certains analystes parlaient alors d'un prix plafond. Si on parlait d'un « phénomène » en juillet et qu'on disait le plafond atteint, vous imaginez qu'en mai on ne voyait pas le prix du cuivre bien haut pour la prochaine année...

La troisième hypothèse, qui pourrait justifier que le prix de l'action soit plus bas aujourd'hui malgré de meilleurs résultats qu'en 1994, veut que le marché anticipe une baisse de production de MSV combinée à une baisse des prix de l'or et du cuivre. La production ne nous semble pas faire problème, elle doit augmenter, surtout avec l'arrivée d'Eastmain.

Reste le prix de l'or et du cuivre. Le métal jaune, on vous en a déjà parlé, devrait selon nous se maintenir dans une fourchette variant entre 380 et 400\$ (US) l'once.

Le prix du cuivre était davantage source d'interrogation. Les courtiers Nelson Turcotte de chez Richardson Greenshield et Jean Boucher de chez Midland Warwin ont cepen-

dant bien voulu nous refiler des études de leur service d'analyse associé. Chacune conclut qu'à 1,32\$ US la livre (il est passé depuis à 1,36), le prix du cuivre va probablement reculer mais pas de façon à faire reculer les profits de MSV. L'étude de Donaldson, Lufkin & Jenrette conclut que le métal va conserver un prix moyen de 1,25\$ en 1995 et 1996. L'autre est moins optimiste et le place à 1,15\$. À ce prix au deuxième trimestre de 1994, l'action atteignait 2,55 et on n'extrayait pas dans les zones les plus minéralisées, ce que l'on fait maintenant. Le marché n'a donc pas de raison d'anticiper une baisse de la production et des prix des métaux.

La quatrième hypothèse, qui pourrait peut-être être qualifiée de nuage, c'est la future mine Corner Bay « Inner Block ». MSV y détient 55% des actions avec la Société minière Cache. Elle négocie actuellement le financement des infrastructures

nécessaires à sa mise en activité. Ce n'est pas que le gisement n'est pas prometteur. Au contraire, la teneur moyenne des échantillons prélevés s'élève à 5,65% (comparativement à des teneurs moyennes variant entre 1,04% et 1,60% dans ses autres mines). MSV croit même qu'elle pourrait en tirer 21 millions de livres (divisées avec Cache) par année pendant cinq ans. Notre crainte, c'est qu'il peut y avoir moins de minéral que prévu. MSV doit sortir 8 millions\$ dans le projet.

Par contre, on peut aussi voir le projet sous un oeil optimiste. Imaginez quel sera le rendement de la compagnie si la récupération de la matière est conforme aux prévisions...

Pour tous ces motifs, nous intégrons le titre au portefeuille. Mise en garde à ceux qui seraient tentés de nous suivre, il s'agit d'un placement spéculatif. En matière de minières, le risque est plus élevé.

PORTEFEUILLE BOURSIER

Société	Date d'achat	Nombre d'actions	Prix d'achat	Valeur à l'achat	Prix actuel	Valeur actuelle	Valeur évolutive	Dividendes reçus
Cascades	95-03-24	900	7 1/2	6750,00 \$	7 5/8	6862,50 \$	+112,50	—
Cambior	95-03-24	400	15,00	6000,00 \$	17 1/2	7000,00 \$	+1000,00	—
Irwin Toy (Toronto)	95-03-31	1100	7 1/4	7975,00 \$	8 5/8	9487,50 \$	+1512,50	—
Télélobe	95-03-31	400	21,00	8400,00 \$	19 3/4	7900,00 \$	-500,00	—
Canam Manac	95-04-07	1600	4,60	7360,00 \$	4,80	7680,00 \$	+320,00	—
Eicon	95-04-07	500	14 1/8	7062,50 \$	16 5/8	8312,50 \$	+1250,00	—
Van Houtte	95-04-13	400	14 3/4	5900,00 \$	15 3/8	6150,00 \$	+250,00	—
Domtar	95-04-29	300	11 3/8	3412,50 \$	12 1/2	3750,00 \$	+337,50	—
Ressources MSV	95-06-23	1300	2,33	3029,00 \$	—	—	—	—

Total placements

55 889 \$

Frais courtage

551,50 \$* (Achat + vente = 968 \$)

Liquidité en banque

43 559,50 \$

Rendement

+28,5 %**

* Les commissions sont calculées selon le barème du courtier Dinsat de Québec, une division de Valeurs mobilières Desjardins, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

** Le rendement après 13 semaines est de 7,1 % Le 28,5 % sur une base annualisée. Il tient compte des commissions d'achat et de vente des titres à la fermeture le vendredi 23 juin.

Compilation: Suzanne Ruel

TABLEAU, LE SOLEIL

Les Épiceries Unis Métro-Richelieu inc. • Cité de la santé, Laval • La Société de la

Emboutillage T.C.C. Ltée (Coca-Cola) • Banque Nationale du Canada • Case

Ville Mont-Royal • Le nouveau Forum de Montréal • Les Rôtisseries Saint-Hubert

Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy • Université du Québec à Montréal • Sico In

hospita • Lanaudière • Fruiterie Warshaw Inc. • ACME Litho • Z

Offic • Habitation d

Cam • Provigo Distr

Bur • Centre de C

Mondial, M • meubles C

nc., Vanier • Les serres C

Gauthier E • Ivanhoe Inc

Les produit • Canada Ltd

Séminaire • Dupré Chev

Didsmobile • Commissio

érôme-Le • Centre Hos

de Granby • Aéroport

de Trois-R • n, Montréal

Chevalier In • Jules d'Alc

Fluriste Inc • Domtar Ma

Aréna de V • Les Teintur

Les Restat • Structures N

politaines • e des-Soeu

hospitalier • siffard, Beau

SDMS • De • Dodge Chr

Commiss • racy • Cosm

Sol-Lab Inc • les Canada

Les Habitat • on Inc. • Bib

Reginald J. • Imprimerie

Graphique • hôtel Le Cha

On est

100%

GAZ NATUREL

Payez 0%

Gaz Métropolitain offre de convertir au gaz naturel l'équipement de chauffage (espace ou eau) ou de procédé de vos immeubles multilocatifs, commerciaux, industriels ou institutionnels. Et vous payez 0\$ et 0% d'intérêt jusqu'au 1er octobre 1995!

Économisez longtemps

Convertir au gaz naturel, c'est économiser comme jamais sur votre facture d'énergie. Consultez-nous au plus tôt. Vous avez encore plus à gagner en profitant de notre offre spéciale d'une durée limitée.

Veillez consulter Gaz Métropolitain pour vérifier les conditions d'admissibilité

1 800 563-2021



Gaz Métropolitain

L'énergie DES GAGNANTS

Boutique Hors Taxes de la Beauce inc.

COUPON-RABAIS

5\$

sur parfums et cosmétiques

Faites vos achats "HORS TAXES" avant de traverser la frontière.

Valable seulement à la Boutique Hors Taxes de la Beauce à Armstrong (Québec)

Limite: UN BON PAR ACHAT INDIVIDUEL Valable jusqu'au 31 décembre 1996

Pour informations sur nos prix, heures d'ouverture... composez sans frais le 1-800-463-0112

Ouvert 24/24 durant l'été.

UNE ANNONCE TOUTE SIMPLE À UN TOUT PETIT TAUX

M A Z D A

3,9%^{*}

24
mois

5,9% 36 mois **6,9%** 48 mois

**AUCUNE LIMITE DE FINANCEMENT
SUR LA PLUPART DES MODÈLES MAZDA.**

**Avec Mazda vous en avez plus pour beaucoup moins. Simple, non?
Faites donc l'essai de l'un de ces modèles pour voir.**

626 CRONOS



- Plus d'espace intérieur que la Toyota Camry ou la Honda Accord
- Moteur 2 litres 16 soupapes DACT à injection d'essence électronique
- Deux coussins gonflables
- Barres latérales de protection
- Sièges arrière rabattables 60-40

MX-3 PRECIDIA



- Meilleur couple et plus de chevaux-vapeur que la Honda Civic Coupé DX
- Moteur 4 cylindres de 1,6 litres DACT 16 soupapes
- Direction assistée à crémaillère
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Volant inclinable

MAZDA MPV



- Choix de moteur 4 cylindres de 2,6 litres ou V6 de 3 litres
- Boîte automatique
- Freins ABS aux roues arrière
- Coussin gonflable côté conducteur
- Barre latérale de protection
- Choix de 3 versions : 5, 7 ou 8 passagers
- Porte latérale arrière à sécurité-enfants

PROTÉGÉ



- Plus d'espace intérieur et un meilleur couple que la Honda Civic LX, la Toyota Corolla et la Nissan Sentra de base
- Direction assistée à crémaillère
- Sièges arrière rabattables 60-40
- Vitres teintées
- Montre numérique

CAMIONNETTES SÉRIE B À 2 ROUES MOTRICES



- À la différence des camionnettes de base 2 roues motrices de Toyota et Nissan, ces caractéristiques sont standard :
- Direction assistée à crémaillère¹
- Roues en alliage
- Freins ABS à l'arrière
- Radio AM/FM stéréo
- Coussin gonflable côté conducteur¹
- Dossiers arrière rabattables 60-40

¹Offert sur la Toyota de base modèle Tacoma

**PLUS LA FAMEUSE
GARANTIE LEADERSHIP DE MAZDA**

Si tout ça vous donne l'impression d'en avoir beaucoup pour votre argent, vous n'avez pas tort. Allez vite le vérifier chez votre concessionnaire Mazda. Mais n'attendez pas trop longtemps! À 3,9 %, vous obtiendrez une Mazda à bien meilleur prix!

mazda
Je me sens bien

*Crédit : Ces taux d'intérêt s'appliquent sur tous les modèles neufs 1995 626 Cronos, camionnettes Série B à 2 roues motrices, Protégé, MPV et MX-3 Precidia. Sur approbation du crédit. Exemple : 10 000 \$ à 3,9 % par année égalent 434 \$ par mois pour 24 mois et le coût de crédit est de 412 \$ pour une obligation totale de 10 412 \$. À 5,9 % par année, le versement mensuel est de 304 \$ pour 36 mois et le coût de crédit est de 936 \$ pour une obligation totale de 10 936 \$. À 6,9 % par année, le versement mensuel est de 239 \$ pour 48 mois et le coût de crédit est de 1 472 \$ pour une obligation totale de 11 472 \$. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Cette offre est valide exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 mai 1995 et pour une durée limitée. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Tout une différence.

DÉCÈS ET AVIS

705 AVIS DE DÉCÈS

PAQUET (Dr. Pierre-Paul)



Le 25 juin 1995, est décédé paisiblement à sa résidence, entouré de l'amour des siens, de l'âge de 66 ans et 11 mois le Dr. Pierre-Paul Paquet époux de Diane Meunier. Demeurant au 3571 rue Ste-Justine, Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h00 ce soir au salon funéraire

Nault et Caron Inc.
3970 De la Fabrique
Jonquière

Les funérailles auront lieu mercredi le 28 juin 1995 à 11 heures en l'église Notre-Dame de Fatima, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault et Caron Inc. et les cendres déposées au Columbarium De la Rue Ste-Famille. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Diane Meunier, ses enfants: Martin (Marie-Renée), François (Hélène Lamoureux), ses petits-enfants: Simon, Hugo, Rose-Marie, ses frères et sœurs: feu Robert (Aline Giroux), Dr. Edmond (Thérèse Brousseau), Monique (Henri Walters), feu Fernand (Denise Durand), Sr. Denise (C.S.L.), Charlotte (feu Yves Walters), Lucille, Claire (Yvan Blouin), Andrée (Benoit Jean), Louise (Roger Boudreau), Michelle (Jean-Claude Vallière), ses beaux-parents: Wilfrid Meunier (Anilda Lapierre), ses beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine (Gilles Ped-

neault), Jean-Marc (Michelle St-Laurent), Robert (Réjeane Drapeau), Gaétan Blanchette (Véronique Laforêt), plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et plusieurs parents et amis. Il était anesthésiste à l'Hôpital de Jonquière, depuis plusieurs années. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Centre Hospitalier de Jonquière. Direction des funérailles maison

Nault & Caron Inc.
PAQUET (Guy) — A Lyster, le 24 juin 1995, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement M. Guy Paquet, fils de feu M. Bertrand Paquet et de feu dame Rita Mercier. Il demeurait à St-Flavien. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Beaudoin Ferland
Dupuis Lée
1, rue Roberge
St-Flavien

mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 28 juin à 14h30 en l'église de St-Flavien, et de la au crématorium. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Lisette (feu Alidor Bibeau), Clément (Jocelyne Côté), Pierrette (son ami Clément Dubois), Michèle (André Roger), France, Gilles, Daniel, feu Claude, Roger (son ami Geneviève Talbot), Pierre (Guyline Daigle), sa filleule Marie-Andrée Roger, ses neveux, nièces, plusieurs parents et amis (es). Pour renseignements: 728-2202.

SEVIGNY (Georges) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 25 juin 1995, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédé M. Georges Sévigny, colonel retraité, époux de dame Ruth Gamache. Il demeurait à Lotbinière. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium

LÉPINE-CLOUTIER
715 rue St-Vallier est
Québec
Une cérémonie commé-

morative sera célébrée privément. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Richard, Gilbert (Nicole Latouche) et Carl, ses petits-fils: Nicolas et Olivier Sévigny, ses frères: Lucien (Françoise Bertrand), Gustave, sa belle-sœur, Judith Gamache, Henri Gamache (Yolande Pouliot), Jules Gamache (Renée Desruisseaux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, amis et amies. Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel Dieu de Québec, 11 Côte du Palais, Québec G1J 2R6, tél. 691-5472. Pour renseignements: 529-3371.

740 FAVEURS OBTENUES

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour "Je vous Salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. F.D.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour "Je vous Salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. J.T.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour "Je vous Salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. J.A.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour "Je vous Salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.A.S.A.



REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.F.C.M.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.

SERVICES SPÉCIAUX

765 MONUMENTS

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

DÉCÈS

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

Nouveaux programmes de financement agricole

RÉJEAN LACOMBE

Le Soleil

QUÉBEC — Il aura fallu pas moins de trois ans de recherches, d'études, de consultations et de discussions pour que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) se dote de nouveaux programmes de financement agricole. Tous ceux qui ont oeuvré de près ou de loin à son élaboration croient que cette réforme permettra une plus grande accessibilité au financement agricole.

Le ministre Marcel Landry a célébré à sa façon, ces jours derniers, l'entrée en vigueur de ces nouveaux programmes en rencontrant les membres du conseil d'administration et les employés de la Société de financement agricole du Québec (SFAQ), dirigée par M. Michel Saint-Pierre.

Les dirigeants de la SFAQ ont eux aussi souligné cet événement en accordant, dès le premier jour de l'entrée en vigueur de ce plan, un premier prêt à un producteur agricole.

C'est en juin 1992, lors de la tenue du Sommet sur l'agriculture, que les différents partenaires avaient mis de l'avant un projet de réforme. «La réforme du financement, de préciser le ministre Landry, est née de la nécessité de répondre aux nouveaux besoins du monde agricole. Ce secteur est confronté plus que jamais auparavant à la vitesse des changements et à la nécessité d'être de plus en plus concurrentiel.»

Tant pour M. Landry que pour M. Saint-Pierre, ces nouveaux programmes visent à épauler le milieu agricole

au moment où il en a le plus besoin, soit quand il y a hausse des taux d'intérêt et que l'économie se détériore.

Cette importante réforme permettra également aux agriculteurs à temps partiel d'avoir accès aux nouveaux programmes de financement. M. Landry précise toutefois que ces «agriculteurs du dimanche» ne sont pas ceux que l'on croit. «Il y en a, dit-il, qui affichent un chiffre d'affaires de 100 000 \$.» Pour le ministre, un agriculteur du dimanche, c'est davantage celui qui se livre à l'agriculture en guise de passe-temps.

Ainsi, en s'adressant à la SFAQ, les personnes qui pratiquent l'agriculture à temps partiel pourront dorénavant obtenir des prêts garantis. «Il ne faut pas oublier, rajoute le ministre, que la garantie gouvernementale fait épargner quelque 25 millions \$ par année au secteur agricole.»

M. Saint-Pierre précise pour sa part qu'au Québec, près de la moitié des entreprises agricoles sont exploitées à temps partiel. «Dans certaines régions du Québec, où bien souvent les emplois sont saisonniers, il ne faut pas oublier, de dire le ministre, que l'agriculture à temps partiel est une façon courante d'augmenter le revenu annuel des travailleuses et des travailleurs.»

Pour le ministre Landry, la relève sera fortement encouragée par cette réforme. Toutefois, un mot-clé revient continuellement: formation. La mise à l'établissement pour les titulaires d'un DEC en agriculture passe de 15 000 \$ à 20 000 \$. Ceux et celles qui possèdent un DEP en agriculture recevront 10 000 \$.

Ces primes sont accordées aux jeunes qui tiennent au moins 20 % des parts d'une entreprise. La prime est versée à raison de 5000 \$ par personne, par exercice financier, et peut être octroyée à quatre personnes qui s'établissent au sein d'une même entreprise. Dans ce cas, le maximum atteindra 8000 \$.

Ottawa double sa contribution

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral doublera sa contribution au Programme de stabilisation du revenu net des agriculteurs, mais ceux-ci verront également leur contribution augmenter. En bout de ligne, il y aura toutefois plus d'argent dans les fonds pour leur venir en aide lors des mauvaises années.

Cette année, la contribution d'Ottawa sera de 200 millions \$.

Le programme en est un d'assurance-revenu auquel contribuent le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ainsi que les agriculteurs. Les contributions sont basées sur un pourcentage du revenu de chaque agriculteur.

Celui-ci peut retirer un revenu supplémentaire du fonds si son revenu net pour une année est inférieur à son revenu moyen des cinq dernières années. Il ne peut toutefois retirer plus que ce qui a été versé dans son compte.

En 1994, la contribution fédérale a été fixée à 1,5 % du revenu de chaque agriculteur, comparativement à 1 % l'année précédente. En 1995, elle passera à 2 %.

Chaque agriculteur versera quant à lui 2,5 % de son revenu de 1994 et 3 % de son revenu de 1995.

La contribution des provinces reste inchangée à 1 %.

Ces changements s'inscrivent dans la stratégie du ministre fédéral de l'Agriculture, Ralph Goodale, de renforcer le programme de stabilisation du revenu et d'éliminer graduellement les autres programmes d'aide aux agriculteurs.

LE SOLEIL

Capital
comme quotidien

ABONNEMENT 686-3344

la Baie CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers *Sensation soleil* (roto 5-4) et *Solde moitié prix* (roto 5-5) publiés par la Baie en juin.

Cahier *Sensation soleil* (roto 5-4)

PAGE 15, Article 11. Retard de livraison.

Cahier *Solde moitié prix* (roto 5-5)

PAGE 3, Article 5. On aurait dû lire: 2 pour 14,98 \$.

PAGE 15, Article 6. Non offert.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN NOUS EXCUSER DE CES ERREURS ET CONTRAITEMENTS.

NO DOSSIER 43073134

NO COUR 200-11-000681-950

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE FERNAND PARÉ DEMEURANT AU 204, DU PLATEAU, DANS LA VILLE DE SAINT-NICOLAS, PROVINCE DE QUÉBEC (GOS 220).

Avis vous est, par les présentes donné que, le 15 juin 1995, le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 juillet 1995 à 9h30 au 70, rue Dalhousie, bureau 20, Québec (Québec) G1K 4B2.

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'acte doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Date de Québec ce 27e jour de juin 1995

GROUPE G. TREMBLAY SYNDICS INC.

70, RUE DALHOUSIE, BUREAU 20

QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 4B2

Tél: (418) 694-0050, 1-800-363-5609

Municipalité de L'Île-aux-Coudres

23, Royale Ouest

L'Île-aux-Coudres

G0A 3J0

Tél: 438-2583 Fax: 438-2750

APPEL D'OFFRES

Pour travaux de pavage

La municipalité de L'Île-aux-Coudres demande des soumissions cachetées pour des travaux de pavage dans le stationnement de l'Édifice municipal et dans les deux chemins municipaux suivants:

Rue Tremblay: 1000 pieds de long par 22 pieds de large

Chemin des prairies: 650 pieds de long par 18 pieds de large

Stationnement de l'Édifice municipal: sur une superficie de 3000 pieds carrés.

Les devis et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de la municipalité de L'Île-aux-Coudres, 23, Royale Ouest, L'Île-aux-Coudres.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à dix (10) pour cent du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 6 juillet 1995, à 16 heures. Elles seront ouvertes le même jour à 16 heures.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Marcelle Pedneault, sec.-trés.

pour le conseil municipal de L'Île-aux-Coudres

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

1859-1404 Québec Inc.

Prenez avis que la compagnie 1859-1404 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, ce 16 juin 1995.

Maurice Dion

253-5454

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie 1859-1404 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, ce 16 juin 1995.

Maurice Dion

253-5454

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce publiée récemment dans ce journal, vous auriez dû lire:

VESTON DE PLUIE

(au lieu de "Habits de pluie")

MODÈLE COURT POUR LE MOUCHEUR

cour. 89.95

SPECIAL 50%

Toutes nos excuses à notre clientèle.

LATULIPPE

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC TEL: 529-0024

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Contrats de type A: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord d'établissement au Québec.

Contrats de type C: seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord d'établissement au Québec, et qui sont titulaires de la licence requise par la Loi sur le bâtiment.

Contrats de type P: seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

Pour tous les types de contrats, les soumissionnaires doivent commander une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. En outre, une garantie de soumission peut être exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, le montant de la garantie est indiqué à la rubrique «Garantie de soumission exigée».

On peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique «Coût du dossier», ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des finances et n'est pas remboursable. Pour consulter ou obtenir les documents:

QUÉBEC

Service des contrats

Ministère des Transports

700, boul. René-Lévesque Est

2^e étage

Québec (Québec) G1R 4Y9

Tél: (418) 644-8848

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.

Le sous-ministre, Yvan Demers, ing.

A Contrat no: 3510-95-PA01 Récupération et disposition des déchets toxiques selon les lois en vigueur, dans divers centres de services de la Direction de la Côte-Nord (Duplessis et Saguenay).

Garantie de soumission exigée: 4 500 \$ (cautionnement) ou 2 250 \$ (autre)

Coût du dossier: 20 \$

Réception des offres: salle des soumissions de Québec

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Québec, le mardi 11 juillet 1995, 15h.

A Contrat no: 3574-95-PB01 Débruissement mécanique des abords de la route 385 (tronçon 01, sections 031, 034, 041, 044) et du chemin de Bersimis 2, municipalités de Viroit et de T.N.O. (Saguenay).

Garantie de soumission exigée: 4 600 \$ (cautionnement) ou 2 300 \$ (autre)

Coût du dossier: 20 \$

Réception des offres: salle des soumissions de Québec

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres: Québec, le mardi 11 juillet 1995, 15h.

C Contrat no: 4274-94-0909 Terrassement, structure de chaussée, revêtements souples, aménagement des espaces verts ainsi que l'allongement d'un pont sous remblai, installation souterraine pour feu, éclairage routier, construction de massifs en béton pour la pose de conduits souterrains, installation et déplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, municipalités de Lévis, ville et Pontend, s.d. Lévis. Longueur de 3,2 km.

Garantie de soumission exigée: 708 600 \$ (cautionnement) ou 354 300 \$ (autre)

Coût du dossier: 102 \$

Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 25 juillet 1995, 15h.

C Contrat no: 4274-95-0110 Installation et remplacement de glissières de sécurité sur différents secteurs de l'autoroute 73 ainsi que les bretelles «E» et «F» de l'échangeur des autoroutes 20 et 73, municipalités de Charny, section 73-02-161 et Saint-Romuald, section 73-03-010 (Les Chutes-de-la-Chaudière). Longueur de 2,944 m.

Garantie de soumission exigée: 16 600 \$ (cautionnement) ou 8 300 \$ (autre)

Coût du dossier: 20 \$

Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 18 juillet 1995, 15h.

C Contrat no: 4372-95-0011 Réparation de glissières rigides en béton sur différents tronçons des autoroutes 40 et 440, municipalités de Québec, Charlesbourg et Beauport (Vanier, Charlesbourg, Montmorency et Limoilou).

Garantie de soumission exigée: 13 000 \$ (cautionnement) ou 6 500 \$ (autre)

Coût du dossier: 20 \$

Réception des soumissions: salle des soumissions de Québec.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Québec, le mardi 18 juillet 1995, 15h.

C Contrat no: 6510-95-0903 Terrassement et structure de chaussée sur un tronçon de la route Beauport, municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville (Berthier). Longueur de 1,60 km.

Garantie de soumission exigée: 33 000 \$ (cautionnement) ou 16 500 \$ (autre)

Coût du dossier: 20 \$

Réception des soumissions: salle des soumissions de Montréal.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: Montréal, le mercredi 19 juillet 1995, 15h.

Nous
compatissons
à votre
deuil et vous
offrons nos
condoléances

LE SOLEIL

TOUS LES DIMANCHES
DANS LES ANNONCES CLASSÉES

Chronique vétérinaire

Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux qui aiment la vie animale et désirent enrichir leurs connaissances

LE SOLEIL

NÉGOCIATIONS ÉTATS-UNIS-JAPON

L'échéance se rapproche dangereusement

■ GENÈVE (AFP) — Les principaux négociateurs japonais et américains sur le délicat problème des relations commerciales entre leurs deux pays reprendront aujourd'hui les négociations de la dernière chance sur l'accès des pièces détachées japonaises aux États-Unis.

« Nous allons faire le maximum pour parvenir à une solution », a déclaré le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie, M. Ryutaro

Hashimoto, en quittant peu après minuit (22 h GMT) la mission commerciale américaine après sa réunion avec le représentant américain au

Commerce, M. Mickey Kantor, qui s'est achevée sans résultat.

De son côté, M. Kantor a dit à la presse qu'il avait eu avec son interlocuteur « un échange de points de vue dans tous les domaines ». « Nous avons décidé qu'il était nécessaire de travailler davantage et nous allons nous retrouver mardi pour parler de

points importants à des niveaux différents », a-t-il ajouté.

La réunion en tête à tête a duré trois heures et demie.

M. Hashimoto a précisé qu'ils avaient tenté d'échanger des points de vue d'une manière « très sérieuse », mais qu'ils n'avaient pu conclure. « Il reste encore du chemin à couvrir mais

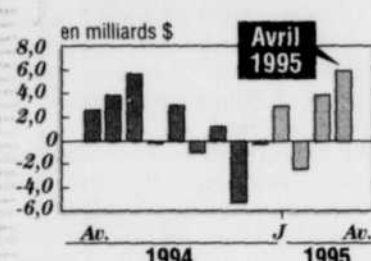
nous allons faire le maximum pour parvenir à une solution », a-t-il dit.

Les États-Unis ont menacé de prendre des sanctions qui pourraient coûter 5,9 milliards de dollars au Japon si ce dernier n'ouvrait pas davantage son marché aux automobiles et pièces détachées américaines avant mardi à 04 h GMT.

EN BREF

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
DANS LES TITRES CANADIENS

Les investissements
étrangers ont grimpé, en
avril, au Canada



Source: Statistique Canada INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Les titres canadiens
populaires

Statistique Canada rapportait hier que les étrangers ont acquis en avril 5,9 milliards \$ de titres canadiens de plus qu'ils n'en ont vendu, le plus fort total mensuel depuis juillet 1994. Les achats ont été particulièrement marqués dans les bons du Trésor du Canada et dans les obligations gouvernementales et municipales. Les achats d'obligations ont totalisé 3 milliards \$, la plus forte somme depuis ce même mois de juillet 1994. Les achats de titres canadiens ont été supérieurs aux ventes au cours de trois des quatre premiers mois de l'année. Du côté négatif, toutefois, on a noté en avril que les investisseurs étrangers ont vendu plus d'actions de compagnies canadiennes qu'ils n'en ont achetées. Parallèlement, les investisseurs canadiens ont réduit leurs avoirs de titres étrangers de 1 milliard \$, ayant vendu principalement des obligations américaines. (PC)

Moins d'argent pour
le patrimoine

Les gouvernements verseront moins d'argent pour la conservation des immeubles patrimoniaux, selon le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. « Dans les années à venir, il y aura moins d'argent pour le patrimoine. En tout cas, pour les grands travaux. Il faudra désormais que les projets soient plus pointus », M. L'Allier prenait la parole récemment, lors de l'annonce de la conversion du 319, Saint-Paul, qui gaine trois bâtiments bicentennaires de style néoclassique, en immeuble d'habitations en copropriété. Un projet de 1,7 million \$ auquel la ville de Québec et le ministère québécois de la Culture souscrivent chacun un montant de 350 000 \$. (G.A.)

Compaq s'allie
à Cisco Systems

Compaq Computer, premier fabricant mondial de micro-ordinateurs, a annoncé hier une alliance avec Cisco Systems, un éditeur de logiciels spécialisé dans les programmes de liaison inter-réseaux. Compaq, qui cherche à s'implanter sur le marché des petites et moyennes entreprises, va développer des produits communs avec Cisco Systems, selon un communiqué publié au siège du groupe à Houston (Texas). Les premiers systèmes communs seront mis sur le marché au cours du premier semestre de 1996. (AFP)

Téléviseurs à
écran plat

Le fabricant Sony Corp commercialisera au Japon, à partir de l'automne 1996, des téléviseurs à écran plat basés sur la technologie du plasma à cristaux liquides. Le groupe et le fabricant américain Tektronix Inc ont développé en commun la technologie permettant la production d'écrans, dont le format peut atteindre 127 cm. Ces récepteurs sont en outre moins encombrants et peuvent être accrochés au mur. Le porte-parole n'a rien dit sur les prix. Fujitsu Ltd a déjà annoncé son intention de produire en 1996 de tels téléviseurs. (Reuters)

ÊTES-VOUS CERTAIN QUE VOTRE ASSUREUR VOUS EN OFFRE AUTANT POUR VOTRE ARGENT ?



Il suffit d'assurer votre auto chez nous et de vous engager à souscrire votre assurance habitation Desjardins lorsque la vôtre arrivera à échéance pour obtenir ainsi l'option *Bonne route* maintenant et ce, gratuitement.

Communiquez
avec un agent à votre
caisse Desjardins

ou faites le

1 800 567-2423

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h
Samedi de 8 h à 16 h



Assurances générales
des caisses Desjardins

On vous en donne plus pour votre argent !

Option Bonne route *

- 250 \$ et plus d'économies puisque vous êtes exempté de payer la franchise en cas de délit de fuite, perte totale ou vol de votre véhicule.
- 1 500 \$ pour vos frais de location d'auto si votre véhicule est volé ou accidenté.
- 1 000 000 \$ de protection en responsabilité civile.
- 50 000 \$ de protection sur les véhicules prêtés ou loués sur une courte période (une économie d'une dizaine de dollars par jour de location en assurance supplémentaire).
- 15 000 \$ de protection en assurance-vie pour vous et votre conjoint.

valeur moyenne de 60 \$

* Certaines conditions s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et des exclusions.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.